



Doc. 14863
09 avril 2019

Rôle et mission de l'Assemblée parlementaire: principaux défis pour l'avenir

Amendement¹ n° 23

M. John HOWELL, Royaume-Uni, Groupe des conservateurs européens
Sir Christopher CHOPE, Royaume-Uni, Groupe des conservateurs européens
Mme Branka STAMENKOVIĆ, Serbie, Groupe des conservateurs européens
M. Ian LIDDELL-GRAINGER, Royaume-Uni, Groupe des conservateurs européens
Sir Roger GALE, Royaume-Uni, Groupe des conservateurs européens
Mme Vida AČIENĖ, Lituanie, Groupe des conservateurs européens
M. Martin GRAF, Autriche, Membres n'appartenant à aucun groupe politique

Dans le projet de résolution, paragraphe 9.1, après les mots «au bénéfice des citoyens européens», insérer les mots suivants:

«; en particulier, la Fédération de Russie devrait donner des signes tangibles de son adhésion en (i) acceptant de retirer ses troupes du territoire souverain de l'Ukraine, y compris la Crimée, et (ii) payant sa contribution financière encore due au Conseil de l'Europe au 1^{er} juin ou avant cette date»

Déposé par:

HOWELL John, Royaume-Uni, CE
AČIENĖ Vida, Lituanie, CE
CHOPE Christopher, Royaume-Uni, CE
GALE Roger, Royaume-Uni, CE
GRAF Martin, Autriche, NI
LIDDELL-GRAINGER Ian, Royaume-Uni, CE
STAMENKOVIĆ Branka, Serbie, CE

